



ATELIERS EDUCATIFS DANS LES ECOLES DE SAINT-PIERRE

**APPEL A PROJETS
PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE**

ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

DIRECTION DE LA VIE EDUCATIVE

Pôle péri et extra scolaires

28, Rue Auguste BABET

97410 SAINT PIERRE

PREAMBULE

La Commune de Saint-Pierre comptabilise près de 88 000 habitants, dont 10 705 élèves scolarisés de la maternelle jusqu'au CM2.

En faisant de l'éducation un axe **majeur** de sa mandature politique 2020 - 2026, la Commune a souhaité diversifier ses actions **éducatives** pour agir plus efficacement **en faveur de** l'égalité des chances **et participer ainsi à l'épanouissement** des enfants.

– Son Territoire et ses publics :

1. De la petite enfance avec :

- ❖ 14 structures d'accueil petite enfance
- ❖ 3 lieux d'accueil parents enfants

2. De l'enfance avec :

- ❖ 1 école maternelle et 1 école élémentaire privées sous contrat
- ❖ 15 écoles maternelles publiques
- ❖ 17 écoles publiques élémentaires
- ❖ 9 écoles primaires publiques
- ❖ 1 Programme de Réussite Educative (PRE)

3. De l'accueil péri et extrascolaires avec :

- ❖ Des accueils de loisirs maternelles les mercredis
- ❖ Des accueils de loisirs primaire les mercredis
- ❖ Des accueils de loisirs les mercredis matin
- ❖ Des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires :
- ❖ 36 garderies

4. De la culture et du sport avec :

- ❖ 1 Atelier municipal de musique
- ❖ 2 médiathèques et 6 bibliothèques annexes
- ❖ 19 Bibliothèques Centre Documentaire (BCD) au sein des écoles
- ❖ 11 structures de types CASE et Maisons de quartier relevant des services communaux
- ❖ 1 Fablab
- ❖ 1 école municipale des sports
- ❖ Des plateaux sportifs dans différents quartiers
- ❖ 2 Cyber-bases (Ligne Paradis – Centre-ville)
- ❖ Espaces culturels (Moulin à café – Théâtre de Pierrefonds – etc.)
- ❖ Espaces naturels (Domaine Vidot, Le Littoral.....)

Par délibération du Conseil municipal du jeudi 12 septembre 2024, la Commune de Saint-Pierre a souhaité donner une meilleure lisibilité à son action par le conventionnement d'un Projet Educatif De Territoire, et donner plus de cohérence et de coordination dans la mise en œuvre de sa politique volontariste en faveur des jeunes.

La Ville de Saint-Pierre souhaite donc lancer un appel à projet pour l'année scolaire 2025-2026 ayant pour objet l'organisation d'ateliers éducatifs innovants au profit des enfants scolarisés dans les écoles publiques.

LES ATELIERS

1/ OBJECTIFS EDUCATIFS

- **Proposer une offre d'activités diversifiées et valoriser les talents et les réussites**
 - Développer la créativité par l'éveil culturel et artistique par la découverte des richesses culturelles et patrimoines locales
 - Développer une offre d'activités par la sensibilisation à l'environnement et au développement durable
 - Promouvoir la culture numérique, éduquer et prévenir face aux risques

- **Promouvoir l'action citoyenne et lutter contre toutes formes de discrimination**
 - Développer des actions solidaires et citoyennes afin de lutter contre les inégalités et toute forme de discrimination
 - Favoriser les liens intergénérationnels
 - Proposer des activités à l'apprentissage des règles de vie en société, le respect des autres et l'estime de soi
 - Initier l'enfant à ses droits et ses possibilités de se protéger
 - Conscientiser son rôle de citoyen et participer à la vie de l'école et de son quartier

- **Favoriser l'estime de soi et des autres ainsi qu'à la bienveillance**
 - Développer les capacités de réflexion et d'argumentation des enfants,
 - Offrir des cadres d'expression permettant de faire émerger les talents
 - Promouvoir des séances de médiation pour développer l'estime de soi

2/ LE PUBLIC

La Ville de Saint-Pierre souhaite la programmation d'ateliers éducatifs au profit des enfants scolarisés dans les écoles publiques sur les temps méridiens.

Les enfants pourront participer gratuitement et de manière facultative à des activités éducatives, culturelles, artistiques, sportives, ludiques, de sensibilisation à l'environnement, aux sciences et d'éducation à la citoyenneté.

Les activités sont proposées principalement sur le temps méridien et prioritairement aux enfants des écoles situées hors quartiers politique de la ville (QPV) – voir annexe 1 ci-joint.

MODALITES COMMUNES DE DEPÔT

1. Structures et actions éligibles

A Structures éligibles

Le présent appel à projet s'adresse aux associations loi 1901 de plus d'une année d'existence à la date de clôture de l'appel à projet ainsi qu'aux établissements publics.

Les associations éligibles devront être à jour de leurs déclarations statutaires, fiscales et sociales (coordonnées de l'association, des membres du bureau, des statuts) et disposer d'un numéro de SIRET.

En outre, l'engagement d'opérateurs dans une démarche d'agrément d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) n'est pas obligatoire mais sera apprécié.

B Actions éligibles

Les actions proposées devront se dérouler durant l'année scolaire 2025 - 2026 et concerneront le public scolarisé de 3 à 11 ans.

Les activités retenues devront se dérouler sur deux jours de la semaine au minimum au choix du porteur de projet sur les temps d'intervention suivant :

Pause méridienne de 12h15 à 13h15
Après les cours de 16h à 17h30 (uniquement les écoles indiquées en annexe 1)

Les inscriptions des élèves aux activités seront faites par les opérateurs qui devront transmettre la liste des inscrits à la Direction de la Vie Educative.

Aussi, les opérateurs devront concevoir, porter et réaliser leur projet en co-construisant avec la Direction de la Vie Educative de la Commune de Saint-Pierre, dont les contacts sont en annexe 2.

Les budgets prévisionnels présentés devront ainsi couvrir cette période.

Les établissements scolaires concernés par le présent appel à projet sont à retrouver en annexe 1.

2. Critères de recevabilité du dossier

Le dossier doit être complet et comprendre toutes les pièces justificatives listées ci-dessous :

- La fiche action dûment complétée
- L'extrait du casier judiciaire (bulletin N°2) des intervenants

3. Critères d'appréciation et de sélection des dossiers

Les projets déposés seront ainsi appréciés au regard :

- Du respect des objectifs éducatifs et des priorités du présent appel à projet ;
- De la définition et de la mise en œuvre partenariale de l'action permettant de mutualiser les compétences de plusieurs partenaires associatifs et/ou institutionnels ;
- Du caractère innovant et/ou structurant des projets ;

4. Modalités de financement

Les projets devront présenter un budget prévisionnel équilibré.

Ce budget doit être distinct du budget prévisionnel annuel de l'association ou de la structure porteuse du projet.

Les différentes actions présentées pourront être soutenues financièrement par la Ville, après étude des dossiers déposés, sur les crédits spécifiques alloués en faveur de la continuité éducative.

5. Dépenses non éligibles :

- Les dépenses de fonctionnement courant et annuel du porteur de projet
- Les activités récurrentes du porteur de projet n'entrant pas dans le cadre du PEDT
- Les dépenses d'investissement
- Les projets à caractère commercial, religieux, politique ou syndical

6. Communication sur le projet

Il revient au porteur de projet de communiquer d'un commun accord avec la Direction de la Vie Educative afin de mobiliser le public autour des actions proposées. Tout support de communication concernant une action devra faire apparaître le ou les logos des différents financeurs. En ce sens, il lui appartiendra de se rapprocher de la DVE (projeteducatif@saintpierre.re).

7. Evaluation de l'action :

Après validation des projets, il est demandé la transmission à la Direction de la Vie Educative de Saint-Pierre d'un bilan final 30 jours après la fin de l'action.

Les indicateurs d'évaluation inscrits dans la fiche action permettront à la Ville d'apprécier l'impact des activités sur le public visé.

8. Suivi de la subvention :

Toute demande de subvention devra être présentée sous format dématérialisé via la plateforme MGDIS –via <https://ma-saintpierre.mgcloud.fr/aides>. Ou sous format papier à la Direction de la Vie Educative située au n°28, rue Auguste Babet - 97410 Saint-Pierre.

Le cas échéant, un guide sera transmis au porteur de projet afin de l'orienter dans sa démarche. La Direction de la Vie Educative sera également à disposition.

ANNEXE 2 : CALENDRIER

1. Calendrier du dépôt et de l'instruction des dossiers

La période de rédaction et de Co-construction des projets 2025/2026 s'effectuera **du 04 juin 2025 au 23 juin 2025**.

La Direction de la Vie Educative via le pôle péri et extra scolaires se tient à votre disposition pour vous orienter vers les interlocuteurs au sein du réseau de partenaires locaux

Pôle péri et extra-scolaire

☎ : 0262 96 65 00

✉ : projeteducatif@saintpierre.re

Les dossiers de candidature devront être transmis au plus tard **le lundi 23 juin 2025** à l'adresse mail suivante : projeteducatif@saintpierre.re

Vous préciserez dans l'objet de votre mail : « Projets éducatifs PEDT 2025/2026 »

2. Liste des documents à transmettre

- Une fiche action est jointe à cet appel à projet et devra être complétée et envoyée avant la date limite de dépôt des dossiers en version numérique
- Extrait casier judiciaire des intervenants

3. Contacts utiles

Responsable du pôle péri et extra-scolaire : **Valérie PICARD**

Courriel : valerie.picard@saintpierre.re

Tél. : 0692.73.90.51

Contact Pôle péri et extra-scolaire : **Kevin RENOUF**

Courriel : kevin.renouf@saintpierre.re

Tél. : 0262.96.65.00

ANNEXE 1 - LISTE DES ECOLES CONCERNEES

Nom des Écoles	Adresses	Classes concernées TEMPS MERIDIEN	Ecoles concernées aides au devoirs
QUARTIER LIGNE PARADIS			
EUGÈNE DAYOT	77 BIS RTE L.PARADIS	CP au CM2	X
GEORGES SAND	77 RTE L.PARADIS	Grandes section	
RAVINE DES CABRIS			
PABLO PICASSO	35, CH. LENORMAND	CP au CM2	
JEAN PAUL SARTRE	2 RUE PASTEUR	CP au CM2	
CÉLIMÈNE	49, RUE DU PERE MAITRE	Grande section	
ISNELLE AMELIN	RUE DU G.DE GAULLE	Grande section	
SIMONE DE BEAUVOIR	24, RUE PASTEUR	Grande section	
LIGNE DES BAMBOUS / CONDE / CONCESSION			
LECONTE DE LISLE	101,CD 28	CP au CM2	X
IRIS HOARAU	5, RUE ALBERT HOARAU	Grande section	
AMBROISE VOLLARD	112 CH CONDÉ CONCESSION	CP au CM2	
JOLI FOND			
ALFRED ISAUTIER	CH PAULO TILMAR	CP au CM2	X
FRANCOISE DOLTO	CH PAULO TILMAR	Grande Section	
GRAND BOIS / MONT VERT LES HAUTS / MONT VERT LES BAS			
INDIRA GANDHI	177, AV. G.DE GAULLE	Grande section	
RAYMOND MONDON	B.P 470 106 AV. G.DE GAULLE	CP au CM2	X
CHARLES CROS	3 HUBERT DELISLE MONTVERT LES HTS	GS au CM2	
HENRI LAPIERRE	2 CH. A. PICARD MONTVERT LES BAS	GS au CM2	
EVARISTE DE PARNY	N° 35 CD 29 MONTVERT LES BAS	GS au CM2	
Ecoles primaires publiques			
Ecoles Elémentaires publiques			
Ecoles Maternelles publiques			

ANNEXE 3 : FICHE METHODOLOGIQUE D'APPUI AUX PORTEURS DE PROJET

Cette fiche méthodologique vous est proposée dans le cadre de cet appel à projet fin de vous appuyer et de vous accompagner dans le montage de votre projet et l'écriture de votre fiche action.

Cela vous permet de vous interroger à chaque étape de la construction de votre projet, en intégrant les critères d'appréciation demandés afin d'éventuellement approfondir ou solliciter un accompagnement sur l'un ou l'autre aspect de votre projet.

Contenu par discipline :

Ateliers artistiques et culturels : ensemble des disciplines artistiques et/ou interdisciplinaires (arts plastiques, arts numériques, spectacles, patrimoine.....)

Objectifs spécifiques : développer l'esprit critique et imaginaire des enfants, rencontrer des artistes, ouvrir l'accès aux divers langages artistiques, etc....

Les moyens utilisés devront se distinguer de ceux déjà pratiqués dans le cadre scolaire ou dans de l'enseignement artistique (la maîtrise d'une discipline ou d'une technique approfondie n'est pas visée)

Ateliers physiques et sportives : disciplines individuelles et/ou collectives, jeux pré-sportifs...

Objectifs spécifiques : inciter l'enfant à pratiquer avec plaisir, de manière régulière une activité physique, éveiller aux disciplines sportives...faciliter la socialisation ...

Ateliers de sensibilisation à l'environnement,culture scientifique : activités fondées sur l'observation et l'expérimentation,....ateliers de fabrication, ...

Objectifs spécifiques : Contribuer à la prise de conscience chez l'enfant des enjeux liés à la protection de l'environnement

Aide aux leçons et soutien aux apprentissages après les cours : concerneront les écoles indiquées dans le tableau en annexe 1.

Pour rappel, ce document ci-dessous est fourni à titre indicatif. Pour tout accompagnement ou renseignements complémentaires dans la construction de votre projet, nous vous invitons à vous rapprocher de la Direction de la Vie Educative.

« Intitulé du projet »

<i>Ecoles concernées</i>	
<i>Maître d'ouvrage</i> <i>Maître d'œuvre</i>	Direction de la Vie Educative Indiquer le nom du porteur associatif
<i>Note d'opportunité / situation à changer</i>	Pourquoi est-ce que je souhaite déployer mon action en direction des écoles et/ou de ses élèves ?
<i>Objectifs généraux</i>	Est-ce que mon projet s'inscrit dans un (ou plusieurs) domaines d'activités de cet appel à projets?
<i>Objectifs opérationnels</i>	Quel lien avec les besoins identifiés, les axes mentionnés dans le document cadre du PEDT ?
<i>Descriptif de l'action</i>	Le contenu de l'action et les étapes de mise en œuvre doivent être clairement identifiés par toutes les personnes impliquées
<i>Public visé</i>	Qui est le public touché directement (description et quantification) ? Quelle part de mixité je souhaite avoir dans mon projet (âge, filles/garçons....) ?
<i>Calendrier</i>	Dans quelle temporalité s'inscrit mon projet ?
<i>Partenaires associés</i>	Est-ce que j'ai identifié les partenaires avec qui je souhaite construire ce projet ou qui pourraient m'apporter des compétences complémentaires sur ce projet ? Si non, est-ce que je prévois des réunions ou des temps dédiés dans mon projet pour mener un travail partenarial avec les institutions (Direction Vie Educative, Ecoles)?
<i>Communication et mobilisation</i>	Comment pourrais-je mobiliser, atteindre ou capter ce public cible ? Est-ce que je prévois une stratégie de communication pour informer les divers partenaires et publics concernés de l'existence du projet ? Si oui, sous quelle forme ? (mail, réunion de suivi et d'information, site internet, etc) Est-ce que je prévois une valorisation de l'action une fois réalisée auprès des partenaires et des financeurs (restitution, invitation à temps fort, envoi d'un support réalisé lors de l'action, etc....) ?

Evaluation et suivi

Est-ce que j'ai intégré une phase de bilan et d'évaluation du projet ?

A quels publics est-ce que j'ouvre cette phase de bilan ? Mon organisme uniquement ? Les partenaires de l'action ? Les publics ciblés ?

De quels outils et indicateurs (quantitatif, qualitatif...) aurai-je besoin pour alimenter ce bilan (collecte de données, questionnaires, réunions de bilan avec les partenaires, etc.) ?

	Indicateurs
<i>Indicateurs Quantitatifs (1 à 2 indicateurs minimum)</i>	Donnée chiffrée qui permet de porter une appréciation.
	Nombre d'interventions, taux de participation du public cible... ?
<i>Indicateurs Qualitatifs (1 à 2 indicateur minimum)</i>	Indicateurs
	Cela peut-être des opinions, des appréciations, des améliorations, des évolutions, ... de l'action

Budget prévisionnel de l'action

Ai-je explicité l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour mon projet ?

Ai-je un budget équilibré ?

Précisez les contributions volontaires (mise à disposition des locaux...).